

Délibération CA-2018-41
du Conseil d'administration réuni en formation plénière
Séance du 5 octobre 2018

**Approuvant la demande d'accréditation d'une formation conduisant au diplôme d'Etat
Infirmier en pratique avancée**

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en conseil d'administration du 10 novembre 2017 ;

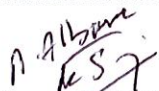
Vu la délibération du Conseil d'administration du 7 septembre 2018 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC), réuni le 5 octobre 2018 en formation plénière, à l'unanimité des 28 membres présents ou représentés :

ARTICLE UNIQUE : Approuve la demande d'accréditation d'une formation conduisant au diplôme d'Etat Infirmier en pratique avancée.

Fait à Créteil, le 5 octobre 2018

La Vice-Présidente du Conseil
d'administration


Marie-Albané de SUREMAIN

Le Président de l'Université


Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

Le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente délibération, laquelle fait l'objet d'une publicité par voie d'affichage et d'une transmission au Recteur de l'Académie de Créteil, Chancelier des universités.